

équipements

Avec le CREPS, deux nouvelles salles de sports à La Chapelle-sur-Erdre

Le sport se développe à La Chapelle-sur-Erdre et la Ville souhaite permettre aux clubs de s'épanouir sur la commune en leur permettant d'utiliser des infrastructures de qualité. L'arrivée du Centre de Ressources d'Expertises et de Performance Sportive sur le site de la Babinière sera un nouvel atout majeur au service du sport chapelain.

Annoncée depuis 2014, l'arrivée du CREPS à La Chapelle-sur-Erdre est désormais actée. Au mois d'octobre dernier, le recrutement d'un architecte a été lancé par la Région des Pays de la Loire, principal opérateur sur ce dossier, laquelle investit plus de 40 millions dans cette implantation au sud de la commune, sur le site de la Babinière.

Car avec 7 128 licenciés pour une commune de 18 000 habitants et 35 disciplines présentes, La Chapelle-sur-Erdre affiche un ratio impressionnant. Pour s'exprimer, ce monde sportif doit pouvoir bénéficier de moyens, et notamment en termes d'équipements. « Le développement du sport sur la commune, notamment pour les activités en salle, entraîne des difficultés pour que chaque club trouve des créneaux », explique Jean-Pierre Guyonnaud, adjoint aux sports de la Ville. L'Office Municipal des Sports a d'ailleurs travaillé pour nous permettre d'estimer les besoins en termes de créneaux sportifs ». Résultats : plusieurs clubs sont en quête de créneaux pour assouvir la passion de leurs adhérents, pour des besoins équivalant à deux salles de sport.

Les besoins chapelains pris en compte

Parallèlement, le CREPS, sorte de Pépinière pour les jeunes sportifs régionaux, cherche de-

puis plusieurs années un terrain pour s'installer. Son site actuel lui coûte cher et n'est plus adapté. « Les locaux actuels à Nantes, quartier Doulon, ne conviennent plus et coûtent très chers en entretien et en consommation d'énergie. Investir dans de nouveaux locaux permettra de faire des économies de fonctionnement pour la Région », explique le Maire Fabrice Roussel. « Quand la Ville a su que le site de la Babinière était envisagé, nous avons tout de suite fait le lien avec les besoins des sportifs chapelains ».

Résultat, le travail piloté par la Région, maître d'œuvre s'agissant d'un CREPS, a intégré les besoins de La Chapelle-sur-Erdre dès la définition de son projet. Deux salles de sports, de 3 800 m² avec tribunes et de 2 900 m², seront intégrées dans cet investissement. Les cours étant dispensés en journée et en semaine, les salles seront disponibles à partir de 17h et le week-end, pour l'équivalent d'une centaine d'heures par semaine. Une salle de convivialité de 120 m² sera aussi construite. « L'ensemble des demandes de La Chapelle-sur-Erdre a été pris en compte par la Région Pays de la Loire », rassure Jean-Pierre Guyonnaud. Trois associations chapelaines sont d'ores et déjà programmées pour intégrer les locaux : le futsal, le handball et le badminton.



Le badminton intégrera le nouvel équipement sportif.

Passage de 10 à 1,3 million

Une aubaine qui se traduit aussi sur le plan financier. Alors que la construction de deux salles de sports prise en charge par la Ville reviendrait à 10 millions d'euros, la participation de la Ville à la construction du CREPS à la Babinière s'établira à 1,3 million d'euros.

« Les élus ont le souci du bien-être des sportifs, tout en ne perdant pas de vue l'exigence de la bonne

utilisation de l'argent public. Dans le cas présent, la réponse sonne comme une évidence », précise Fabrice Roussel.

Le calendrier de construction du CREPS se précise. Une fois les études terminées, viendra le temps des travaux autour de 2018.

événement

La fête du cross, le 13 décembre à La Grolle



C'est aussi la tradition à La Chapelle-sur-Erdre : quinze jours avant Noël, les sportifs participent à un des plus grands temps forts de l'ouest de course à pied : le cross de l'Erdre. Organisé par l'ACC Athlétisme, soutenu notamment par le quotidien Presse Océan et la Ville, cette véritable fête du sport permet à tous les niveaux de s'exprimer. Les « coureurs du dimanche » sont invités à participer à partir de 9h le matin, tandis que les coureurs licenciés dans les clubs, œuvrent l'après-midi. L'an passé, près de 250 participants avaient foulé la pelouse du circuit du Buisson de la Grolle, reconnu comme un des plus beaux sites sportifs de l'ouest. Une véritable fête du sport se profile donc le 13 décembre, encadrée par une centaine de bénévoles indispensables au bon fonctionnement d'une mécanique bien huilée par 24 organisations.

Les courses :

9h – SCOLAIRES F&H - non licenciés nés en 2000 – 2003 : 1 780 m
9h15 – SCOLAIRES F&H - non licenciés nés entre 2004 – 2008 : 990 m
9h30 – POPULAIRES HOMMES - non licenciés nés en 1999 et avant : 5060 m
10h05 – POPULAIRES FEMMES - non licenciées nées en 1999 et avant : 3 420 m
10h35 – EVEIL ATHLETISME - licenciés FFA : 990 m galopade
10h50 – MASTERS - licenciés FFA : 8 660 m
11h35 – BENJAMINES - licenciées FFA : 1 955 m
11h55 – BENJAMINS - licenciés FFA : 2 550 m
12h15 – MINIMES FEMMES - licenciées FFA :

2 550 m
12h30 – MINIMES HOMMES - licenciés FFA : 3 420 m
12h50 – CROSS COURT + JUNIORS FEMMES - licenciés FFA : 3 420 m
13h10 – CROSS COURT HOMMES - licenciés FFA : 4015 m
13h35 – CADETTES - licenciées FFA : 3420 m
13h55 – CADETS - licenciés FFA : 4015 m
14h15 – JUNIORS HOMMES - licenciés FFA : 5480 m
14h45 – POUSSINES - licenciées FFA : 1150 m
15h – POUSSINS - licenciés FFA : 1150 m
15h20 – CROSS LONG E.S.M FEMMES - licenciées FFA : 5480 m
16h10 – CROSS LONG E/S HOMMES - licenciés FFA : 9255 m

Nouveau terrain synthétique pour le football au Buisson de La Grolle

Commencé fin août dernier, le chantier du nouveau terrain synthétique de football au stade du Buisson de la Grolle est terminé. Pour la Ville, c'est un investissement total de 900 212 euros qui a été engagé. Cette enveloppe comprend la pose du terrain, mais aussi une main courante, une clôture, 4 mats de 6 projecteurs pour l'éclairage, et des gradins pouvant accueillir 272 personnes et 8 personnes à mobilité réduite.

Le coût de cette construction sera neutre pour les finances de la Ville puisqu'il sera compensé par la vente du terrain de football stabilisé de la Haute Gournière.